

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 922

présenté par

M. Barrot, rapporteur thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 22

À l'alinéa 38, substituer à la troisième occurrence du mot :

« le »

le mot :

« au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.